

02.2020—Les thèmes-clés de la session / Die Hauptthemen der Session



Soutien cantonal à la fusion du Grand Fribourg



Fribourg aussi by night



Pisciculture d'Estavayer—institution d'une CEP



Vidéo du mois : la parole à Pascal Lauber

Soutien cantonal à la fusion du Grand Fribourg—Claude Brodard, député



Le groupe PLR est satisfait de l'implication du canton dans le processus de fusion du Grand Fribourg, devant permettre à la capitale cantonale d'être une commune prospère, entre Berne et Lausanne. Ce soutien permettra de favoriser notre positionnement intercantonal et de renforcer notre pouvoir sous l'angle fédéral. Le OUI enthousiaste du Grand Conseil à cette contribution financière extraordinaire satisfait notre parti pour les raisons suivantes:

- Cette aide servira à des investissements utiles à l'ensemble du canton (par exemple la Zone Bertigny) et non seulement en faveur du territoire de la commune fusionnée.
- La commune fusionnée pourra plus facilement porter des projets d'envergure. Elle soulagera ainsi l'agglomération de Fribourg qui souffre d'une gouvernance un peu lourde.

Le PLR s'oppose cependant à des aides cantonales touchant au fonctionnement de la commune fusionnée, telle que la gratuité des transports publics. Une telle mesure entraînerait des inégalités de traitement entre les citoyens fribourgeois.

Fribourg aussi by night—Romain Collaud, président du groupe parlementaire



La motion « Gapany—Collaud », soutenue par le canton, GastroFribourg ainsi que la police, a été acceptée par le Grand Conseil. Elle permet principalement d'étendre l'horaire d'ouverture des discothèques, jusqu'à 6h du matin. D'autres extensions des heures d'ouverture des établissements publics sont prévues :

- Modification de la patente F, qui était limitée à 5 patentes. Désormais les restaurants pourront faire la demande pour ouvrir 24h/24h et servir des mets uniquement.
- Prolongation de l'heure limite de fermeture pour les manifestations (fêtes locales, giron, etc...) à 4h, avec toujours une décision préfectorale et un préavis communal.
- Ouverture des bars (patente B+) jusqu'à 3h dès le jeudi (auparavant dès le vendredi).

Il s'agit d'une excellente nouvelle pour le monde de la nuit et de la culture. Ainsi, Fribourg gagnera en attractivité. En outre, une fermeture à 6h permet de faire le lien avec les transports publics et de diluer la sortie des noctambules, qui partaient en bloc, à 3h du matin.

Pisciculture d'Estavayer, institution d'une CEP—Nadia Savary, députée



Afin de comprendre les causes du fiasco de la pisciculture d'Estavayer, les députés ont décidé l'institution d'une CEP (Commission d'enquête parlementaire). Le PLR était partagé sur ce vote, certains députés trouvant cet instrument parlementaire trop lourd, coûteux et chronophage (CEP disproportionnée par rapport à l'objet).

La CEP aura pour objectif de comprendre pourquoi un ouvrage neuf est inutilisable et qui porte la responsabilité de cette débâcle. Elle analysera également les coûts d'une éventuelle remise en fonction, afin que le canton de Fribourg soit doté d'une pisciculture fonctionnelle. Rappelons que cette construction est basée sur une étude qui, à l'époque, démontrait la nécessité de cette pisciculture, qu'on juge aujourd'hui comme n'étant plus indispensable. En parallèle à l'institution de la CEP, une motion populaire sera déposée le 19 février prochain.